



SPECIAL CTPS/DI

SOMMAIRE :

- Page 1 :
Déclaration préalable
CTPS/DI

- Page 2, 3 et 4 :
le compte-rendu ...

Le SNADCGT vous souhaite, à toutes et à tous une excellente année... Bonheur, santé ... et que cette année 2011 soit couronnée de luttas victorieuses !!!

DECLARATION PREALABLE DU SNAD CGT CTPS DI DU 20 JANVIER 2011

Monsieur le président,
Messieurs les directeurs,

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour examiner vos propositions en matière d'effectif, pour les directions régionales de Montpellier, de Perpignan, et pour les services de la direction inter régionale de Montpellier.

Force est de constater, que vos propositions vont encore une fois, contre nos convictions et notre sens d'un service public fort et performant.

Aux ordres d'un gouvernement qui ne pense qu'aux économies budgétaires par le biais de suppressions d'emplois, peut-être contre vos convictions personnelles, mais vous nous présentez un projet qui reprend une diminution d'effectif sur toutes les directions que vous dirigez.

Nous ne voterons pas vos effectifs de référence, car nous nous opposons fortement à cette politique, tant dans ses objectifs que dans ses moyens.

En ce qui concerne Perpignan, notre syndicat vous a présenté un projet, dont nous avons discuté avec le personnel.

Apparemment, il semble que notre argumentaire ait suscité quelques incompréhensions. Il faut donc que nous apportions quelques précisions.

Pour nous, la BSI du Perthus, doit devenir l'unité de prédilection de recueil et d'analyse du renseignement autoroutier, tout en conservant une partie de ses effectifs en effectif d'intervention mobile. Il est évident que la partie ciblage de l'unité, ne comportera pas les 36 agents de l'effectif complet, mais environ une quinzaine, (à déterminer au fur et à mesure de l'arrivée du matériel) pour être efficace en H24. Par contre, le reste sera employé comme une unité mobile classique, en entrant de plein pied dans la coordination. Nous tenons à préciser que pour nous l'organisation interne est du ressort du chef de poste et ne concerne pas le CTPS de ce jour.

Nous attendons de ce CTPS présent, une prise de position officielle sur cette orientation de la future organisation de la BSI du Perthus.

Êtes-vous d'accord pour rendre pérenne une BSI sur le site du Perthus, unité qui aura deux vocations, l'une dirigée vers un ciblage-analyse du trafic, et l'autre tournée vers une mission de contrôle routier ??? et nous ne parlons pas d'effectifs, mais uniquement de missions.

Par contre, au sujet des effectifs, le projet du directeur, n'ouvre aucune possibilité de résorption du sur effectif perthusien dans le cadre d'une réorganisation, mis à part Porta, qui ne va intéresser que très peu d'agents, puisque :

- vous ne faites que transformer des piétons en motards,
- vous faites glisser des maîtres chiens.
- vous créez un emploi à la CROC en régularisation de l'existant.

Notre projet, en allant un peu plus loin que vous, avait l'avantage de « transporter » des emplois de piétons, du Perthus sur d'autres unités mobiles, et donc de régler le volet social mieux que vous n'allez pouvoir le faire, sans toucher à l'efficacité du dispositif mis en place.(au contraire car on travaille mieux quand on se sent bien dans une unité)....

Si nous reconnaissons que votre projet va dans le bon sens, compte tenu des événements indépendants de votre et notre volonté, votre frilosité va engendrer des angoisses dans les personnels, de plus en plus jeunes sur le site du Perthus, qui ont des projets de vie qu'ils sont obligés de mettre en attente. C'est ici notre désaccord principal sur votre projet.

Conséquence de CAP 2012, les OP/CO sont en lambeaux et on ne peut plus rien leur prendre. On voit, dès lors, arriver une lame de fond qui va s'abattre sur la surveillance lors de la mise en oeuvre du prochain plan pluriannuel de performance. Et, même si les bruits de couloirs de la DG font croire que ce sont les directions qui possèdent de petites unités (en effectif) qui seront le plus impactées, ceci sera encore à voir, mais l'expérience nous fait dire que nous allons payer quand même un lourd tribut dans notre inter région.>

A moins que vous ne vous engagiez, ici même et ceci le plus officiellement du monde à garantir le reclassement sur place, des agents impactés par les suppressions d'emplois à venir, nous vous demandons, au besoin par le truchement d'une suspension de séance, de revoir vos chiffres. >

En ce qui concerne les agents de la direction de Perpignan qui seraient candidats au stage motards de cette année, nous vous demandons d'intervenir auprès de la direction générale pour leur assurer une place au stage de l'ENBD et, s'ils satisfont au stage, de solliciter leur retour soit sur Narbonne, soit sur Perpignan.

En ce qui concerne la direction de Montpellier, la désorganisation engendrée par la réforme du dédouanement, qui a fortement impacté les effectifs des services viticultures, a contribué grandement à semer la perturbation dans les esprits des agents. Pour faire fonctionner les services, vous avez du faire abstraction des effectifs officiels et vous vous trouvez confronté à des situations particulières. C'est le cas des services de Montpellier viticulture, de Montpellier SRE notamment.

Nous souhaitons que le nouveau directeur de Montpellier, se penche sur les cas du pôle contrôle et de la viticulture de Nîmes, pour envisager des solutions rationnelles et efficaces, qui nous sortiront de l'exotisme dans lequel son prédécesseur s'apprêtait à plonger les personnels.

Enfin, pour les services AG de la direction inter régionale, vous réduisez des effectifs (moins 2B et moins 2C), alors que tous les services sont à flux plus que tendus, et que, malgré toute leur bonne volonté et leur compétence, ils ne peuvent pas répondre aux sollicitations des services déconcentrés.

En ce qui concerne les documents de travail que vous nous avez fait parvenir, nous y reviendrons au cours de la séance, mais nous souhaitons protester officiellement et de la façon la plus véhémente, contre la partie qui fixe les objectifs pour 2011.

Vous reconnaissez dans l'analyse du bilan 2010, que la motivation, la mobilisation et l'action des personnels sont toujours aussi bonnes. Vous reconnaissez que le contexte économique est un des facteurs principaux de la non réussite des objectifs fixés.

Cependant, vous imposez quand même aux services, des objectifs qu'ils n'ont pas pu atteindre.

Ridicule et suicidaire, sont les deux adjectifs qui nous viennent à l'esprit quand on veut se donner la peine d'analyser votre BOP.

Comment croire que la situation économique de notre pays va s'améliorer pour nous permettre de réaliser vos objectifs. Comment croire que le démantèlement de la structure qu'était le Perthus, va être remplacée dans les mois qui suivent, par un dispositif mobile d'une aussi bonne performance????

Cela résulte de la voyance, en d'autres temps, certains auraient fait appel à une certaine madame Soleil.

Nous vous remercions de votre attention.



COMPTE RENDU DU CTPS DI DU 20 JANVIER

Essentiel de l'ordre du jour :

- Effectifs de référence et plafond autorisé d'emplois (PAE),
- Bilan performance et budget 2010,
- Perspectives performance et budget 2011.

Patience, patience, on avance... pourrait être la devise de l'administration dans ce CTPS/DI et dans tous les domaines...

Certes, réalisé dans une ambiance bon enfant, ce CTPS avait pour sujet, le bilan de l'action de notre direction inter régionale pour 2010, la présentation des effectifs pour 2011 et les orientations administratives pour l'année à venir.

Sur le sujet des effectifs, le SNAD CGT avait donné le ton dans sa déclaration préalable. Même si l'interrégion de Montpellier peut paraître moins mal lotie par rapport à d'autres interrégions, force est de constater que le projet directorial présente des suppressions de postes dans les AG OP/CO. Selon la formule consacrée, ces services se trouvent réduits à peau de chagrin, et vont bientôt se trouver dans l'impossibilité

1°/ de répondre aux attentes du public,

2°/ de répondre aux attentes des services déconcentrés et ,

3°/ de réaliser les objectifs, bien que constestables, qui leur sont assignés.

Même si la brigade du Perthus n'est pas la seule unité performante de l'inter-région, son démantèlement qui impacte forcément l'organisation de la surveillance dans la DI, a focalisé une grande partie des débats.

Le SNAD CGT a déjà exprimé son désaccord avec la décision européenne qui met en cause l'intervention de la douane au Perthus, et a mené des actions avec les personnels. Au moment où l'administration échafaude un projet concernant ce site, et par voie de conséquence la surveillance de la DR de Perpignan, le SNAD CGT considère qu'il serait risqué de s'en remettre aux seuls choix de la DI et d'attendre ses conclusions.

C'est ce qui a motivé le projet d'organisation du dispositif surveillance dans la DR de Perpignan, que la CGT a soumis à la discussion et à l'avis de ce CTPS DI, projet que nous avons pris soin de communiquer en document préparatoire au CTPS. La CGT est donc la seule organisation syndicale à avoir présenté et défendu une alternative au projet administratif, à effectif constant par rapport à 2010.

Les syndicats CFDT, FO, Solidaires et UNSA, représentatifs au CTPS DI, ont choisi de ne pas défendre ce projet, et ont décidé - comme l'administration - de voter contre (Solidaire a refusé de prendre part au vote), en prétextant que nous anticipions trop et que c'était trop rapide.

Nous considérons pour notre part, qu'à la vitesse où vont les choses aujourd'hui, et au train où se prennent parfois les décisions, il était préférable d'engager tout de suite les réflexions et de se projeter dans un avenir somme toute proche, plutôt que d'attendre au risque de se faire « bouffer » si la machine administrative venait à mettre un coup d'accélérateur, comme elle sait le faire quand ça l'arrange. Les personnels jugeront s'il vaut mieux attendre et subir ou prévoir et s'engager !

Ceci étant, l'administration s'est dite intéressée par certaines des propositions de la CGT, concernant le volet renseignement (notamment la CROC), et la Cerdagne.

Selon le DI, certaines de nos propositions se télécoivent avec des projets de la DG, et l'administration veut prolonger sa réflexion et l'examen de la nouvelle disposition des unités surveillance. Notre directeur inter-régional attend donc des instructions de la DG et convoquera un CTPS « de printemps » (le terme est joli), et nous reparlerons de tout cela. Il s'est dit déclaré ouvert à toute proposition. Que les personnels soient rassurés, nous reviendrons à la charge.

Pour la partie effectifs de notre DI, le directeur a rappelé que les effectifs de référence constituent un objectif à atteindre, et que donc, dans la logique des choses, il demanderait au bureau DG/A2, de pourvoir à toutes les vacances d'emplois de sa DI.

Sur nos interpellations successives, et sur le sujet du Perthus, le président de séance a confirmé :

- que la configuration de la BSI du Perthus rentre dans le cadre d'un plan pluriannuel, validé par la DG, donc qu'il n'est pas à l'ordre du jour de remettre en cause son existence.

- que la BSI du Perthus, va bien fonctionner avec deux missions particulières, l'une de ciblage et d'analyse du trafic autoroutier, et l'autre de contrôle mobile.

- que la montée en puissance de la partie ciblage va se faire progressivement, suivant l'arrivée de matériel. Il estime qu'il faut compter environ un an pour la mise en route, et autour de deux ans pour commencer à mesurer les effets... (c'est son argument principal pour garantir la présence de l'unité, on ne peut pas détruire quelque chose qu'on est en train de construire). Le point contrôle camion sur site devrait être opérationnel en juin 2011, et les pourparlers avec les ASF pour l'aménagement du point de contrôle autoroutier du village catalan avancent...

- Enfin, en ce qui concerne les mesures du plan social, elles seront mises en oeuvre, dans le respect des textes. Même s'il ne peut garantir, vis à vis des éventuels candidats au stage motard leur retour dans la direction, il en effectuera la demande auprès de la DG.

En ce qui concerne la direction de Montpellier, le nouveau directeur en poste depuis peu, ne disposait pas du recul nécessaire pour examiner avec objectivité nos demandes de renforcement de certains services. Cela motive encore un peu plus, la tenue du CTPS de printemps.

Lorsque nous lui avons demandé de revoir l'organisation des services CI VITI de Nîmes, service dans lequel une polyvalence tous azimuts est demandée aux agents, il a affirmé ne pas être un ayatollah de la polyvalence et a sollicité un délai pour effectuer lui même un état des lieux.

Toutes les OS ont voté contre le projet des effectifs de la direction, au motif bien évident que la politique budgétaire du gouvernement, qui conduit aux suppressions d'emplois dans la fonction publique - et en douane - avec toutes les conséquences que l'on sait, est inacceptable.

Sur le bilan, les objectifs et les perspectives

2011, le directeur s'est dit satisfait de l'activité de tous les agents de direction inter-régionale, même si certains objectifs n'ont pas été atteints. La conjoncture économique, la plus grande adaptation des fraudeurs à notre dispositif et les changements de leurs modes opératoires, sont les principales raisons à ce constat. C'est pourquoi, en matière de surveillance, il compte orienter notre mode de fonctionnement vers un renforcement de la présence des agents sur le terrain, un accroissement de la mobilité des unités, une amélioration du recueil, de l'analyse et de l'exploitation du renseignement, une amélioration de la coordination des unités, et surtout un accroissement de l'imprévisibilité de nos services vis-à-vis des fraudeurs.

Par contre, en matière d'opérations commerciales, ses priorités seront, pour le dédouanement :

- diminuer le temps d'immobilisation des marchandises,
- accroître les contrôles du régime 42,
- renforcer les contrôles en matière de produits pétroliers,
- tirer profit de la réforme CI/VITI,

Autres nouvelles : Il est proposé de centraliser le DAFN sur Sète fin 2011 ou début 2012. L'UNSA a demandé la tenue d'un GT sur le sujet.

La CGT a bien entendu critiqué la politique d'objectifs qui sont déconnectés de la réalité et ne rendent que très partiellement compte du travail effectué.

Tel est le cas des contrôles FEOGA en SRE par exemple, qui bien que très « chronophages », ne sont jamais pris en compte ni valorisés. Il a été donc fait proposition de créer un objectif de contrôle régional en matière FEOGA dont le principe a été accepté.

La partie matérielle et immobilière a elle aussi été abordée.

Pour ceux qui l'ignoraient, le président a rappelé que la notion de véhicule de fonction était réservée à 2 fonctions : directeurs (DI ou DR) et maître chien. Tous les autres agents, il dit bien tous les autres, sans exception, ne peuvent bénéficier que de véhicules de service, qui sont à prendre au siège de l'unité en début de service et à remettre à cette même place en fin de service. Une note de rappel sera rédigée, pour remettre le clocher au milieu du village.

Environ 28 véhicules arrivent sur notre DI.

Des radio portables performantes arrivent également dans le 1er trimestre 2011, ceci pour les contrôles dynamiques.

Le projet immobilier de Narbonne est classé priorité n°1 et aurait l'aval de la DG.

Les travaux d'aménagement de la DI vont être effectués à partir de juin ou juillet 2011.

Quelques travaux vont être réalisés à Villeneuve les Béziers (clôture etc...).

La formation professionnelle faisait partie elle aussi des discussions, avec son bilan.

Là aussi, constat d'échec en ce qui concerne les candidats aux formations, surtout en écoles à Rouen et à Tourcoing. Nous en avons expliqué les causes, en dénonçant, une fois de plus, le coût personnel qu'engendrent les formations hors département, et nous avons demandé l'augmentation des taux des frais de déplacements. Deuxième cause de ce constat, les effectifs étant tellement tendus dans tous les services, les chefs de service voient d'un très mauvais œil un agent s'absenter de son travail quotidien, pour quelque raison ce soit, FP, ou syndicat, ou autres... L'administration est entièrement responsable de cette situation, il lui suffit de rendre « opérationnelles » toutes ces activités et par voie de conséquence, le taux de disponibilité des services n'en sera pas affecté.

En questions diverses, il a été abordé à notre demande le problème de la présence d'amiante dans les au-bettes démontées du Perthus. Des études sont en cours, et si présence il y a, un courrier administratif devra être rédigé à l'attention de tous les personnels qui ont travaillé dans ces locaux (actifs comme retraités), afin qu'ils puissent élaborer un dossier « travail dans des lieux ayant contenu de l'amiante », en espérant ne jamais devoir s'en servir.

Solidaires a demandé d'user du droit de précaution vis-à-vis des contrôles effectués dans les conteneurs. Un GT direction générale, initié par le SNAD CGT et notamment notre section du Havre, doit se tenir dans le premier trimestre 2011 sur le sujet.

Nous tenons le dossier complet à la disposition des personnels qui le souhaitent.

Les représentants du SNAD CGT

BERNABE Elian, BIAUSSAT François, BAILS Philippe, COURSIN Guillaume, FONS Aimé, HAYET George, LOGER Jean François, MARCAILLOU Didier, OLIVE Jacques, RONNE Guillem et SIMON Philippe.